CACES R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégories 1, 3, 5 - formation initiale

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1504067F — Mise à jour : 29 juin 2026

Organisme responsable : **POSITIV' FORMATION**

Présentation de la formation

Objectifs

Acquérir la compétence d'utiliser dans le respect des règles de sécurité et de prévention un chariot automoteur à conducteur porté de catégories 1, 3, 5.
Obtenir le CACES® de chariot automoteur à conducteur porté de catégories 1, 3 et 5 (validité : 5 ans).

Programme

Formation théorique

Contexte réglementaire

- Statistiques accidents du travail
- Rappel réglementaire
- Devoirs et responsabilités du conducteur

Technologie des chariots

- Les différentes catégories selon la R489
- Les dispositifs de sécurité
- La mise en œuvre des chariots
- Les éléments du circuit hydraulique
- Les plaques de charge
- Les conditions de stabilité

Prise et fin de poste

- Vérifications
- Entretien courant

Formation pratique

Circulation

- Prise de poste
- Circulation sur parcours balisés à vide et en charge

Travail avec les chariots

- Prise et dépose de charges au sol
- Gerbage et dégerbage de charges en pile
- Opérations de stockage et de déstockage sur palettier
- Opération de chargement et de déchargement de véhicule
- Opération de manutention de charges

Contrôle des connaissances et du savoir-faire

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique
- Test CACES® R489 catégories 1, 3 et 5

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Liste des certifications

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée < ou = à 1,20 m)
Code RS : 6866

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < ou = à 6 tonnes)
Code RS : 6869

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 5 chariots élévateurs à mât rétractable
Code RS : 6870

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2037011S	Présentiel	Orgères	01/01/2026	31/12/2026
2334196S	Présentiel	Orgères	01/01/2027	31/12/2027

Source : GREF Bretagne #1504067F